

Mise à jour pour les abonnés SEDAR^{MD} le 27 novembre 2002

Mise à jour des codes (Version 007.001.007)

Une mise à jour des codes SEDAR est prévue pour le 2 décembre 2002. La taille approximative du fichier est de 1.2 Mo et le téléchargement ne devrait prendre que 15 minutes avec un modem de 28,8kbts/s.

Nous vous invitons à obtenir la mise à jour des codes dès que possible à compter du 2 décembre 2002 en suivant les instructions ci-dessous :

1. Démarrez le logiciel SEDAR;
2. Sélectionnez le menu Fichier;
3. Dans le menu Fichier, sélectionnez Échanges avec le serveur SEDAR.

Cette méthode vous permettra d'assurer que l'application est à jour et prête à être utilisée.

Avec cette mise à jour des codes, l'application client SEDAR passera à la Version 007.001.007.

Veillez attendre la fin du téléchargement avant de passer à l'étape suivante. Une fois la mise à jour des codes terminée, fermez le logiciel SEDAR et suivez les instructions suivantes pour exécuter la mise à jour des codes :

1. Cliquez sur le bouton Démarrer dans le coin inférieur gauche de l'écran;
2. Sélectionnez Programmes;
3. Dans le menu Programmes, sélectionnez SEDAR, puis Mise à jour des Codes.

Résumé des modifications de la mise à jour des codes

1. Nouveau type de document

Nous avons ajouté le type de document *Notice/Consent forms under FOI legislation (ON)* au type de dossier *CPC Prospectus (CDNX)* dans la catégorie de déposant Autres émetteurs/Placement de titres/Dossiers généraux afin qu'il soit identifié séparément dans SEDAR.

2. Nouveau régime provincial

Le *BC Local Policy Statement 12-603* remplace le *BC Local Policy Statement 3-35* depuis le 30 mai 2001. Cette option a été ajoutée au champ Choix de régime provincial situé à l'écran de la Page de présentation – Émetteur. Les déposants sont priés de ne plus utiliser le *BC Local Policy Statement 3-35*.

3. Modifications du logiciel SEDAR

- (a) Les déposants ne seront plus restreints aux huit caractères de la règle DOS d'affectation des noms pour les chemises de classement de documents SEDAR. SEDAR suivra désormais la règle Windows 32 bit d'affectation des noms permettant un maximum de 32 caractères pour le nom de fichier plus 102 caractères additionnels pour le chemin d'accès au fichier, par exemple : (C:\SEDARDOCUMENTS\MYLAWYER\PROJECTS\ANNUALFINANCIALS\4123456\ISSUERNOVEMBER2002.pdf). Ce changement touchera les fonctions Annexer (un document) et Courrier officiel.
- (b) Il est maintenant possible de consulter simultanément les colonnes « Description » et « Montant » situées dans l'écran Ajouter/modifier des droits.
- (c) Les sauts de page ont été changés afin que les données des listes de projets et des listes de documents du module Recherche dans les dossiers s'impriment en pages pleines, le cas échéant.

4. Description des changements apportés au barème des droits des commissions des valeurs mobilières

Commission des valeurs mobilières de Terre-Neuve et du Labrador :

La CDS désire informer les abonnés des nouveaux droits devant être payés au moyen de SEDAR pour l'autorité destinataire susmentionnée. La nouvelle description des droits est la suivante :

« Chaque formulaire 45-102 déposé doit être accompagné de frais de 50 \$ ».

Veillez noter que le changement à la description entre en vigueur immédiatement et qu'afin de tenir compte de ces changements, SEDAR sera mis à jour à une date ultérieure. Un avis informera les abonnés de la mise à jour prévue des codes.

REMARQUE : Les déposants doivent entrer les droits payables immédiatement dans SEDAR à la ligne suivante :

« Dépôt de formule 19 (50 \$) ».

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre représentant du Service à la clientèle SEDAR ou avec le Service d'assistance de la CDS INC. au 1 800 219-5381.